



## Probleme appartement dangereux et non complet

Par **sandra3006**, le **11/09/2013** à **20:59**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 2 semaines d'un T2. Je suis passé par une agence mais voilà il y a de nombreux problèmes dans mon appartement et celle-ci refuse de s'en occuper:

- hier l'ampoule du couloir a explosé ! et pour fait, les installations "luminaires" sont provisoires (comme celles qu'on met quand on est en chantier)! Apres ca je m'inquiète des deux prises qui sont prêt de la douche, je me sens en danger !)
- l'agence ne me fournie pas la clef du parking privé, ni celle de ma boite au lettre
- les précédents locataires ont volé la prise télé (prise spéciale)et l'agence me dis de la racheter à mes frais (la bonne blague !)

Bref, je paye le loyer pour un appartement dangereux et une agence qui ne s'occupe pas du tout du logement mais qui s'est empressé d'encaisser mon chèque !

Que puis je faire ? S'ils ne font rien, quels sont mes droits ?

Par **moisse**, le **12/09/2013** à **08:28**

Bonjour,

QU'appelez-vous luminaires provisoires ?

Si cela signifie une douille (et son ampoule) qui pendouille au bout de 2 fils, il n'y a rien d'extraordinaire ni de dangereux.

Pour ce qui est de la salle de bain, celle ci, selon la norme NFC 15-100, est divisée en 3 volumes, les prises ne sont tolérées que dans le volume n°3.

J'espère qu'à la remise des clés, en général concomitante à l'état des lieux, l'absence de clés a été notée, ou du moins la destination des clés présentes.

Si tel est le cas, une LR/AR au bailleur dont les coordonnées figurent sur le bail.

Pour ce qui est de la prise TV on en trouve à 4 euro, comme vous dites c'est une bonne blague.